



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 20.03.2024

Publications supplémentaires: KABGE 20.03.2024

Visible par le public jusqu'au: 20.03.2029

Numéro de publication: KK01-0000036981

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite LISI CONSTRUCTIONS SA

Débiteurs:

LISI CONSTRUCTIONS SA

CHE-255.612.449

Chemin Louis-Hubert 2

1213 Petit-Lancy

Date de l'ouverture de la faillite : 04.03.2024

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 1 + 41 22 3888901

F20240335

But :

la société a pour but le conseil et le développement de lignes directrices dans les domaines de l'organisation, de la stratégie technique et gestionnaire, ainsi que toutes autres activités dans les domaines de la construction, notamment d'immeubles et de routes, et plus particulièrement: l'élaboration d'études, les études de marché, les évaluations financières et les offres de formations initiales et continues; tous travaux de construction, de transformation et de rénovation d'immeubles et de routes, ainsi que toutes prestations relatives à l'acquisition d'immeubles (à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE); l'achat et la vente, l'import et l'export, ainsi que le commerce de

matériaux, en particulier de matériaux de construction et d'outils (pour but complet cf. statuts).